

dustries de base. Le ministre m'appuiera sans doute lorsque je dis que la Chambre de commerce de Terrace et d'autres organismes de la vallée de Skeena lui ont demandé plus d'une fois d'établir une petite station de démonstration, en vue d'éprouver la valeur du sol par rapport à la production de petits fruits et de légumes.

Je ne puis partager l'avis de l'honorable député de Fraser-Valley voulant que la région qu'il représente, ayant démontré son aptitude à accroître sa production de fruits et de légumes, soit dotée d'une station de démonstration afin de prouver la chose. Vu l'essor formidable que prend le nord central de la Colombie-Britannique, je crois très sérieusement que le Gouvernement devrait établir une station à Terrace, afin de permettre aux cultivateurs de la région de savoir quels genres de denrées ils devraient produire pour tirer parti des marchés qui sont maintenant à leurs portes, à Prince-Rupert et à Prince-George.

On dira peut-être qu'il existe déjà une station à Smithers. Je rappelle que cette station est à 141 milles de Terrace et qu'entre les deux endroits le terrain accuse une différence énorme. A Smithers on pratique surtout la culture des céréales et l'élevage, tandis qu'à Terrace on cultive les fruits et les légumes. Terrace est probablement le centre de culture le plus près de la côte du Pacifique et peut facilement approvisionner le marché de Prince-Rupert. J'invite le ministre à étudier ma proposition.

Le très hon. M. Gardiner: On a demandé à la division des fermes expérimentales du ministère de l'Agriculture d'établir une station à Terrace et la division a reconnu la nécessité d'en établir une. En ce moment,

elle examine la région en vue de choisir une ferme pour l'y établir. Je puis assurer à l'honorable député que nous ferons diligence.

M. le président suppléant: Le crédit est-il adopté?

Des voix: Non, réservé.

(Le crédit est réservé.)

Rapport est fait de l'état de la question.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. M. Gardiner: Avant de proposer l'ajournement, je tiens à signaler que demain nous continuerons le débat sur l'Adresse. Je propose l'ajournement.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 11 heures et 2 minutes du soir.)

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

AGRICULTURE

Administration—

1. Administration, \$282,160.
2. Division de la publicité et de la propagande, \$242,760.
3. Comité consultatif des services agricoles, \$5,000.
4. Contribution au *Commonwealth Bureaux*, \$86,139.

Services techniques—

5. Administration des services techniques, \$680,070.
6. Pathologie animale et avicole, \$353,515.
7. Bactériologie et recherches en industrie laitière, \$125,335.
8. Botanique et phytopathologie, \$1,154,500.
9. Chimie agricole, \$368,823.
10. Entomologie agricole, y compris un paiement de \$3,500 au laboratoire de contrôle biologique du Commonwealth, Belleville (Ontario), pour services spéciaux, \$1,321,926.
11. Entomologie forestière, \$1,087,490.
12. Protection des plantes, \$639,320.

Fermes expérimentales—

13. Administration des fermes expérimentales, \$113,470.